

**1 Identification du produit et de la société**

Données sur le produit : Inhibiteur de corrosion en aérosol pour la protection des systèmes de chauffage

Nom commercial : CCLEAN+

Référence : 8 838 186

Identification société :

Wasseraufbereitung GmbH

D-71364 Winnenden

Tel. 1 95 6 92-0

Renseignements : service industrie

Numéro de téléphone d'urgence : Gift-Notdienst, München +49 89 1 92 40

2 Composition / Information sur les composants

Description chimique :

Aérosol avec du CO₂ en tant que gaz propulseur. Le produit contient des phosphates et des acides de polycarbonates.

Description : Stabilisateur de dureté et disperseur pour le nettoyage des circuits de chauffage.

Informations sur les composants selon 91/155/EWG : non pertinente

3 Identification des dangers

Aucun, lors d'une utilisation conforme.

Réservoir sous pression. Protéger contre le rayonnement solaire et les températures supérieures à 50° C.

Après utilisation ne pas tenter d'ouvrir l'aérosol ou le brûler.

4 Mesures de premiers secours

Instructions générales :

Enlever tout vêtement souillé par le produit.

Après inhalation :

Transport à l'air libre ; appel médecin en cas d'inhalation par vapeur.

Après contact cutané :

Rincer abondamment à l'eau avec du savon. Soins de la peau. Retirer tout vêtement souillé. Rincer les parties contaminées à l'eau.

Après contact oculaire :

Rincer abondamment l'œil ouvert à l'eau (4 minutes) ; contacter un ophtalmologiste si nécessaire.

Après ingestion :

Boire de l'eau abondamment et aller à l'air libre ; Contacter un médecin. Ne pas provoquer de vomissements.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction :

Poudre de CO₂, ou brumisation/pulvérisation d'eau.

Déterminer les mesures à prendre adaptées au lieu.

Menaces particulières concernant la substance, ses composants inflammables ou les gaz produits :

Non inflammable (solution aqueuse). Possibilité de production de gaz dangereux par réchauffement ou inflammation.

En cas d'incendie et d'évaporation de l'eau et poursuite du réchauffement possibilité de libération de NO_x, NH₃, CO_x.

Dispositif de protection : Porter des vêtements de protection et un appareil de protection de respiration.

Données complémentaires : -

6 Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Vêtements de protection cf. § 8. Observer le sens du vent à l'extérieur.

Précautions pour l'environnement : Ne pas déverser dans la nature ou dans les canalisations d'évacuation.

Limiter la dispersion par confinement.

Méthodes de nettoyage : Absorber avec un matériau inerte (Terre, terreau, sciure).

Rincer abondamment à l'eau. Pour la destruction cf. § 13.

**7 Manipulation et stockage**

Manipulation : Pas de mesures particulières.

Stockage : Maintenir le récipient étanche ; stocker à l'abri du gel.

Classe de stockage: VCI : 10

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Instructions complémentaires : Pour l'organisation de dispositifs techniques : aucune autre donnée, voir point 7.

Equipements de protection individuels :

Protection des mains : gants de protection adaptés. Imperméabilité tissu > 4 heures.

Protection des yeux : lunettes de protection étanches.

9 Propriétés physiques et chimiques**Phénotype**

Forme : Aérosol; (liquide)

Couleur : jaune brun

Odeur : faiblement caractérisée

pH : (20°C) 7,0 – 8,0

Point fusion : - 5°C

Point ébullition : non applicable

Pression à la vapeur : (solution aqueuse)

Densité relative : (20°C) 1,26 g/cm³

Solubilité : (20°C) miscible avec l'eau

Viscosité : dynamique à 20 °C 20 mPas

10 Stabilité et réactivité

Conditions à éviter : Pas de dissociation dans le cadre d'une utilisation conforme.

Matières à éviter : Inconnue dans le cadre d'une utilisation conforme.

Produits de décomposition dangereux : Inconnu.

11 Informations toxicologiques**Valeurs de classement :**

Composant	Type	Valeur	
Produit	LD ₅₀ , oral	26.100 mg/kg	Rat

Effet stimulant : Peau: néant

Oeil: néant

Sensibilisation : Aucune sensibilisation connue

12 Informations écologiques

Les données écologiques suivantes sont à estimer compte tenu des composants brutes et/ou des composants structurés :

Persistance et dégradabilité : Le produit est biologiquement dégradable < 40%.

Ecotoxicité aquatique :

Type de test	Concentration	Méthode	
Poisson rouge	Env. 8.000 mg/l	LC ₅₀ (96 h)	

Instructions générales : Classe de danger aquatique 1 (autoclassement): faiblement dangereux. Ne pas éliminer sans dilution préalable ou en grande quantité dans les eaux de nappes ou vers la canalisation.

13 Instructions pour l'élimination

Éliminer selon les règles prescrites.

Code élimination LAGA : 52725 (affectation)

Remarque : Nous prions l'utilisateur de se référer aux règles/normes locales/régionales ou nationales d'élimination.

**14 Informations relatives au transport**

Transport routier ADR/RID et GGVS/GGVE (international/national):



Classe ADR/RID-GGVS/E : 2
Nr UN : 1950
Code classification : 5 A
Fiche danger : 2.2
Intitulé de la marchandise : 1950 AEROSOL, asphyxiant

Transport maritime IMDG/GGVSee :



Classe IMDG/GGVSee : 2
Nr UN : 1950
Label : 2.2
Nr EMS : F-D, S-U
Marine polluant : Non

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :



Classe ICAO/IATA : 2
Classe UN/ID : 1950
Label : 2.2

Considérant que les valeurs limites de 0,4 litre par aérosol et 5,9 Kg par carton original MACHINES NORDIQUES SAS expédié ne sont pas dépassées, des mesures exceptionnelles de confinement du produit ne sont pas à appliquer et libèrent le produit de toutes mesures et réglementations ADR.

15 Règlements

Phrases S : Réservoir sous pression. Protéger contre le rayonnement solaire et les températures supérieures à 50 °C. Ne pas percer ou brûler après utilisation.
Ne pas pulvériser sur une flamme ou un corps incandescent. Tenir éloigné de toute source de chaleur ou de flammes – ne pas fumer. Tenir hors de portée des enfants.

Phrases P : Réservoir sous pression. Protéger contre le rayonnement solaire et les températures supérieures à 50 °C. Ne pas percer ou brûler après utilisation.

WGK : Classement 1 selon note annexe 2 de la « réglementation des substances dangereuses pour l'eau » du 18 avril 1996 (VwVwS).

Remarque : L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable. Les prescriptions et réglementations locales, nationales ou internationales sont à appliquer.

16 Informations diverses

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

Fiche établie et émise par le service de sécurité au travail.